

**PARTIE I – RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT**

a) Numéro d'entreprise : _____ <div style="background-color: #cccccc; padding: 5px; display: inline-block; border: 1px solid black;">Réservé à l'usage du bureau</div>	j) <u>Déversements, incendie, vol – Grossistes et détaillants</u>  <input type="checkbox"/> Grossiste          numéro de licence _____  <input type="checkbox"/> Détaillant          numéro de licence _____
b) Langue préférée : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français  c) Raison sociale : _____  d) Appellation commerciale (s'il y a lieu) : _____  e) Adresse postale : _____ _____  f) Emplacement réel de l'entreprise _____ où vous tenez vos registres : _____  g) Téléphone le jour : _____  h) Numéro de télécopieur : _____  i) Courriel (s'il y a lieu) : _____	k) Raison de la demande (veuillez cocher la case appropriée) :  <input type="checkbox"/> Déversement <input type="checkbox"/> Incendie <input type="checkbox"/> Vol   l) Période visée :      Du      A____ M ____ J ____ au      A____ M ____ J ____

m) Déversements, incendie, vol – Veuillez fournir des détails précis sur les raisons de la présente demande (annexez une lettre au besoin) :  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**PARTIE II – SOMMAIRE DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT (VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER À L'ANNEXE APPLICABLE)**

A Catégorie de remboursement	B Catégorie de carburant	C Nombre total de litres	D Montant total demandé
n) Totaux de l'annexe 3	Essence		
o) Totaux de l'annexe 3	Carburant diesel		
p) Totaux de l'annexe 3	Propane		
q) Totaux de l'annexe 3	Carburant d'avion		
r) Montant total demandé – Faites le total de la colonne D			\$

**PARTIE III – DÉCLARATION**

J'atteste, par les présentes, qu'aucune partie de l'essence ou du carburant (pour lequel une demande de remboursement de taxe est présentée) n'a été utilisée ou consommée dans un véhicule à moteur immatriculé au cours de la période visée par la présente demande. J'atteste également que tous les renseignements fournis dans la présente demande et dans tous les documents soumis à l'appui sont vrais, exacts et complets à tous égards.

**IMPORTANT : LA DEMANDE DOIT PORTER UNE SIGNATURE ORIGINALE – LES PHOTOCOPIES OU LES COPIES TRANSMISES PAR TÉLÉCOPIEUR DE CETTE PAGE NE SERONT PAS ACCEPTÉES.**

\_\_\_\_\_  
 Nom du requérant ou de la personne autorisée à signer en son nom  
**(en caractères d'imprimerie)**

\_\_\_\_\_  
 Téléphone

\_\_\_\_\_  
 Signature

\_\_\_\_\_  
 Date

Veuillez poster votre demande et adresser vos questions au :  
 Ministère des Finances, Division de l'administration du revenu  
 Administration de l'impôt  
 C.P. 3000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5G5  
 Numéro de téléphone : (800) 669-7070

**Nota: Il faut présenter les demandes de remboursement dans les trois années suivant la date à laquelle le trop-payé de la taxe a été effectué.**

**« TOUS LES MONTANTS REMBOURSÉS PEUVENT ÊTRE ASSUJETTIS À DES VÉRIFICATIONS À UNE DATE ULTÉRIEURE. LES DEMANDES INCOMPLÈTES NE SERONT PAS TRAITÉES. »**

### ANNEXE 3 DÉVERSEMENTS, INCENDIE, VOL

Conformément à la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants, au Règlement général et à la Loi sur l'administration du revenu (permet un remboursement de la taxe sur l'essence et/ou sur les carburants à cause de déversements, d'un incendie ou d'un vol).

(A) Nom : _____  Numéro d'entreprise : _____	(C) Catégorie de remboursement (veuillez en cocher une et indiquez votre numéro de licence)  <input type="checkbox"/> Grossiste    numéro de licence _____  <input type="checkbox"/> Détaillant    numéro de licence _____
--	--

(B) Période visée :  Du    A ____ M ____ J ____    au    A ____ M ____ J ____	(D) Raison de la demande (veuillez cocher la case appropriée) :  <input type="checkbox"/> Déversement <input type="checkbox"/> Incendie <input type="checkbox"/> Vol
---	--

LITRES PERDUS					
(E)	(F)	(G)	(H)	(I)	
ESSENCE	CARBURANT DIESEL	PROPANE	CARBURANT D'AVION	TAUX DE TAXE (consulter la table ci-jointe des taux de taxe)	DEMANDE DE REMBOURSEMENT
					Ligne (J)
					Ligne (K)
					Ligne (L)
					Ligne (M)
<b>Ligne (N) MONTANT TOTAL DEMANDÉ – ADDITIONNEZ TOUTES LES ENTRÉES DES LIGNES (J) + (K) + (L) + (M) = Ligne (N)</b>					<b>\$</b>

**Veuillez fournir l'information suivante avec votre demande :**

1. Des photocopies facilement lisibles des reçus d'achat confirmant que la taxe a été payée sur le montant demandé.
2. Des preuves documentaires sous forme d'un formulaire « relevé des dommages » de votre compagnie d'assurance indiquant la date du vol, de l'incendie ou des dommages et la quantité d'essence et/ou des carburants volée ou détruite, etc.
3. Une copie du rapport de police ou le numéro de dossier (avec le nom et le numéro d'une personne-ressource) du service de police qui a fait enquête.
4. En cas de perte attribuable à un déversement, veuillez joindre une copie du document envoyé au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour l'informer du déversement.

**« TOUS LES MONTANTS REMBOURSÉS PEUVENT ÊTRE ASSUJETTIS À DES VÉRIFICATIONS À UNE DATE ULTÉRIEURE. LES DEMANDES INCOMPLÈTES NE SERONT PAS TRAITÉES. »**

**Directives pour remplir une demande de remboursement  
de la taxe sur l'essence et/ou les carburants**

**Déversements, incendie, vol – Grossistes et détaillants**

**DEMANDE**

**Partie I – Renseignements sur le requérant**

- |    |  |   |
|----|--|---|
| a. | Numéro d'entreprise :  | Désigne l'identificateur commun qui est attribué par l'Agence du revenu du Canada (ARC) – c'est-à-dire le numéro d'inscription aux fins de la TVH. Vous pouvez obtenir ce numéro en vous inscrivant auprès de l'ARC, de la Direction du Registre Corporatif de Services Nouveau-Brunswick ou du ministère des Finances.   |
| b. | Langue préférée :  | Veillez préciser la langue dans laquelle vous préférez recevoir votre correspondance.   |
| c. | Raison sociale :   | Désigne l'une des possibilités suivantes :<br><u>Corporation</u> – si vous avez enregistré votre entreprise comme corporation auprès de la Direction du Registre Corporatif de Services Nouveau-Brunswick, vous devez indiquer la raison sociale de votre corporation;<br><u>Société en nom collectif</u> – si vous avez enregistré votre entreprise comme société en nom collectif auprès de la Direction du Registre Corporatif de Services Nouveau-Brunswick, vous devez indiquer la raison sociale de votre société en nom collectif;<br><u>Particulier (propriétaire unique)</u> – si vous n'êtes pas enregistré auprès de la Direction du Registre Corporatif de Services Nouveau-Brunswick, vous devez indiquer votre nom personnel. |
| d. | Appellation commerciale :                                      | Désigne le nom sous lequel vous faites affaire (peut être différent ou non de la raison sociale).   |
| e. | Adresse postale :  | Désigne l'adresse postale à laquelle toute la correspondance devrait être envoyée. Vous devez indiquer l'adresse au complet, y compris le comté.  |
| f. | Emplacement réel de l'entreprise où vous tenez vos registres : | Si vous tenez vos registres à une adresse différente de celle de l'emplacement réel de votre entreprise, veuillez l'indiquer. Vous devez fournir l'adresse au complet de cet emplacement, y compris le comté.   |
| g. | Téléphone le jour :  | Numéro à composer pour vous rejoindre le jour (vous ou votre représentant).   |
| h. | Numéro de télécopieur :  | Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de télécopieur.  |
| i. | Courriel :   | Le cas échéant, veuillez indiquer votre adresse électronique.   |
| j. | Déversements, incendie, vol – Grossistes et détaillants :      | Veillez spécifier si vous êtes un grossiste d'essence et de carburant ou un détaillant d'essence et de carburant et indiquer votre numéro de licence valide émis par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.  |
| k. | Raisons de la demande :  | Veillez cocher la case appropriée et indiquer s'il s'agit d'un déversement, d'un incendie ou d'un vol.  |
| l. | Période visée :  | La période visée correspond aux dates de début et de fin de votre demande de remboursement.   |
| m. | Raison de la demande :   | Veillez donner des raisons précises et détaillées des circonstances entourant votre demande et reportez-vous à l'annexe 3 pour les documents nécessaires en vue de confirmer votre demande.   |

## **Partie II – Sommaire de la demande de remboursement**

- n. Totaux de l'annexe 3 – Essence : À remplir SEULEMENT lorsque l'annexe 3 a été remplie.  
Colonne C : Reportez le nombre total de litres d'essence donnant droit à un remboursement, inscrit à la colonne (E) de l'annexe 3.  
Colonne D : Reportez le montant total du remboursement demandé sur l'essence inscrit à la Ligne (J) de l'annexe 3.
- o. Totaux de l'annexe 3 – Carburant diesel : À remplir SEULEMENT lorsque l'annexe 3 a été remplie.  
Colonne C : Reportez le nombre total de litres de carburant diesel donnant droit à un remboursement, inscrit à la colonne (F) de l'annexe 3.  
Colonne D : Reportez le montant total du remboursement demandé sur le carburant diesel inscrit à la Ligne (K) de l'annexe 3.
- p. Totaux de l'annexe 3 – Propane: À remplir SEULEMENT lorsque l'annexe 3 a été remplie.  
Colonne C : Reportez le nombre total de litres de propane donnant droit à un remboursement, inscrit à la colonne (G) de l'annexe 3.  
Colonne D : Reportez le montant total du remboursement demandé sur le propane inscrit à la Ligne (L) de l'annexe 3.
- q. Totaux de l'annexe 3 – Carburant d'avion : À remplir SEULEMENT lorsque l'annexe 3 a été remplie.  
Colonne C : Reportez le nombre total de litres de carburant d'avion donnant droit à un remboursement, inscrit à la colonne (H) de l'annexe 3.  
Colonne D : Reportez le montant total du remboursement demandé sur le carburant d'avion inscrit à la Ligne (M) de l'annexe 3.
- r. Montant total demandé : Additionnez toutes les entrées de la colonne D. Cela représente le montant total des demandes de remboursement pour toutes les catégories de carburant.

## **Partie III – Déclaration**

- Déclaration du requérant : Désigne les conditions que chaque requérant accepte en signant la demande.
- Signature : Confirme que le requérant accepte les conditions imposées en vertu de la Déclaration du requérant. (Nota : La demande doit porter une signature originale – les photocopies ou les copies transmises par télécopieur de cette page ne seront pas acceptées.)
- Date/Téléphone : Veuillez inscrire la date sur votre demande et y inclure votre téléphone le jour.
- Avis importants : Pour avoir droit à un remboursement, la taxe du Nouveau-Brunswick sur l'essence et/ou les carburants doit avoir été payée à un grossiste d'essence et de carburant ou à un détaillant d'essence et de carburant détenant une licence valide du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Des photocopies facilement lisibles des reçus d'achat montrant que les taxes ont été payées doivent être incluses avec votre formulaire de demande de remboursement.
- Les demandes de remboursement sont limitées aux trois années suivant la date à laquelle le trop-perçu a été payé.
- Si votre demande couvre différentes périodes visées pour lesquelles les taux de taxe sont différents (consultez la table ci-jointe des taux de taxe), vous devez remplir des annexes distinctes pour les différents taux de taxe.

### Exemple :

Si vous présentez une demande de remboursement de taxe sur l'essence pour novembre et décembre 2002, vous serez tenu de remplir deux annexes distinctes comme suit :

- o 1<sup>er</sup> novembre au 10 décembre 2002 à un taux de 13 cents le litre;
- o 11 décembre au 31 décembre 2002 à un taux de 14,5 cents le litre.

**ANNEXE 3 – DÉVERSEMENTS, INCENDIE, VOL**

- A. Nom : Indiquez la raison sociale, la même que celle qui se trouve sur la première page de votre formulaire de demande de remboursement.
- Numéro d'entreprise : Indiquez l'identificateur commun, le même que celui qui se trouve sur la première page de votre formulaire de demande de remboursement.
- B. Période visée : Indiquez les dates de début et de fin de votre demande.
- C. Catégorie de remboursement : Veuillez spécifier si vous êtes un grossiste d'essence et de carburant ou un détaillant d'essence et de carburant et indiquer votre numéro de licence valide émis par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.
- D. Raison de la demande : Veuillez cocher la case appropriée et indiquer s'il s'agit d'un déversement, d'un incendie et/ou d'un vol.
- E. Colonne E – Essence : Désigne le nombre total de litres d'essence perdus à cause d'un déversement, d'un incendie ou d'un vol. Reportez ce total dans la colonne C (Ligne n) du Sommaire de la demande de remboursement, dans la partie II du formulaire de demande.
- F. Colonne F – Carburant diesel : Désigne le nombre total de litres de carburant diesel perdus à cause d'un déversement, d'un incendie ou d'un vol. Reportez ce total dans la colonne C (Ligne o) du Sommaire de la demande de remboursement, dans la partie II du formulaire de demande.
- G. Colonne G – Propane : Désigne le nombre total de litres de propane perdus à cause d'un déversement, d'un incendie ou d'un vol. Reportez ce total dans la colonne C (Ligne p) du Sommaire de la demande de remboursement, dans la partie II du formulaire de demande.
- H. Colonne H – Carburant d'avion : Désigne le nombre total de litres de carburant d'avion perdus à cause d'un déversement, d'un incendie ou d'un vol. Reportez ce total dans la colonne C (Ligne q) du Sommaire de la demande de remboursement, dans la partie II du formulaire de demande.
- I. Colonne I – Taux de taxe : Reportez-vous à la table ci-jointe des taux de taxe et insérez les taux de taxe applicable à l'essence, au carburant diesel, au propane et au carburant d'avion au moment de la perte. Il importe de souligner qu'en raison des augmentations des taux de taxe, le taux de taxe peut varier selon la période visée.
- J. Ligne J – Demande de remboursement sur l'essence : Multipliez le nombre total de litres d'essence par le taux de taxe sur l'essence et entrez le montant total du remboursement demandé de la taxe sur l'essence. [ Colonne (E) x Colonne (I) = Ligne (J) ]. Reportez ce total dans la colonne D (Ligne n) du Sommaire de la demande de remboursement, dans la partie II du formulaire de demande.
- K. Ligne K – Demande de remboursement sur le carburant diesel : Multipliez le nombre total de litres de carburant diesel par le taux de taxe sur le carburant diesel et entrez le montant total du remboursement demandé de la taxe sur le carburant diesel. [ Colonne (F) x Colonne (I) = Ligne (K) ]. Reportez ce total dans la colonne D (Ligne o) du Sommaire de la demande de remboursement, dans la partie II du formulaire de demande.
- L. Ligne L – Demande de remboursement sur le propane : Multipliez le nombre total de litres de propane par le taux de taxe sur le propane et entrez le montant total du remboursement demandé de la taxe sur le propane. [ Colonne (G) x Colonne (I) = Ligne (L) ]. Reportez ce total dans la colonne D (Ligne p) du Sommaire de la demande de remboursement, dans la partie II du formulaire de demande.

**ANNEXE 3 – DÉVERSEMENTS, INCENDIE, VOL (suite)**

- M. Ligne M – Demande de remboursement sur le carburant d'avion :
- Multipliez le nombre total de litres de carburant d'avion par le taux de taxe sur le carburant d'avion et entrez le montant total du remboursement demandé de la taxe sur le carburant d'avion.  
[ Colonne (H) x Colonne (I) = Ligne (M) ].  
Reportez ce total dans la colonne D (Ligne q) du Sommaire de la demande de remboursement, dans la partie II du formulaire de demande.
- N. Ligne N – Montant total demandé :
- Additionnez toutes les entrées des Lignes J à M et entrez le montant total demandé pour toutes les catégories de carburant :  
[ Ligne (J) + Ligne (K) + Ligne (L) + Ligne (M) = Ligne (N) ].  
Ce total et celui qui se trouve à la colonne D (Ligne r) du Sommaire de la demande de remboursement, dans la partie II du formulaire de demande, doivent être identiques et représentent le montant total demandé pour toutes les catégories de carburant.

<b>SUMMARY OF GASOLINE AND MOTIVE FUEL TAX RATES</b>					
	<b>GASOLINE</b>	<b>DIESEL FUEL</b>	<b>PROPANE</b>	<b>LOCOMOTIVE FUEL</b>	<b>AVIATION FUEL</b>
December 7, 2001 to December 10, 2002	13.0 cents per litre	15.4 cents per litre	6.7 cents per litre	4.3 cents per litre	2.5 cents per litre
December 11, 2002 to October 3, 2006	14.5 cents per litre	16.9 cents per litre	6.7 cents per litre	4.3 cents per litre	2.5 cents per litre
October 4, 2006 to March 22, 2011	10.7 cents per litre	16.9 cents per litre	6.7 cents per litre	4.3 cents per litre	2.5 cents per litre
March 23, 2011 to March 31, 2015	13.6 cents per litre	19.2 cents per litre	6.7 cents per litre	4.3 cents per litre	2.5 cents per litre
April 1, 2015 to present	15.5 cents per litre	21.5 cents per litre	6.7 cents per litre	4.3 cents per litre	2.5 cents per litre

<b>SOMMAIRE DES TAUX DE TAXE SUR L'ESSENCE ET LES CARBURANTS</b>					
	<b>ESSENCE</b>	<b>CARBURANT DIESEL</b>	<b>PROPANE</b>	<b>CARBURANT POUR LOCOMOTIVES</b>	<b>CARBURANT D'AVION</b>
Le 7 décembre 2001 au 10 décembre 2002	13,0 cents le litre	15,4 cents le litre	6,7 cents le litre	4,3 cents le litre	2,5 cents le litre
Le 11 décembre 2002 au 3 octobre 2006	14,5 cents le litre	16,9 cents le litre	6,7 cents le litre	4,3 cents le litre	2,5 cents le litre
Le 4 octobre 2006 Au 22 mars 2011	10,7 cents le litre	16,9 cents le litre	6,7 cents le litre	4,3 cents le litre	2,5 cents le litre
Le 23 mars 2011 au 31 mars 2015	13.6 cents le litre	19.2 cents le litre	6,7 cents le litre	4,3 cents le litre	2,5 cents le litre
Le 01 avril 2015 à date	15,5 cents le litre	21,5 cents le litre	6,7 cents le litre	4,3 cents le litre	2,5 cents le litre